Communiqués et discours

Communiqués

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW Code 01
HEBBIL

LA COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION PRÉSENTE SON NOUVEAU SITE INTERNET

Québec, le 7 mai 2004 – La Commission d'accès à l'information du Québec a procédé récemment à la mise en ligne de son nouveau site Internet à l'adresse **http://www.cai.gouv.qc.ca**. Axé sur les besoins de ses diverses clientèles, le site a pour but de favoriser la rapidité dans la recherche de l'information, le tout dans un environnement plus convivial.

Ainsi, les citoyens pourront naviguer dans la nouvelle rubrique « Foire aux questions », un outil pratique et indispensable qui saura répondre aux questions de base concernant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ainsi que sur la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

Pour les organismes publics, un nouvel onglet a été spécialement conçu sous lequel se trouvent tous les documents produits par la Commission et touchant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Parmi les autres nouveautés, la Commission a créé des dossiers thématiques regroupant tous les documents sur des sujets d'actualité qui l'interpellent. Accessibles à partir de la page d'accueil, les dossiers portent entre autres sur la biométrie, les caméras de surveillance, le Rapport quinquennal 2002 ainsi que le bail.

La troisième génération du site Internet de la Commission contient l'information jugée nécessaire pour les internautes, qu'ils en soient à une première visite ou qu'ils soient des habitués. La mise à jour se fera régulièrement et la Commission est ouverte à recevoir les commentaires de ses visiteurs.

- 30 -

Pour information :
Marie-Eve Bélanger, agente de communication
Téléphone : (418) 644-5667

www.cai.gouv.qc.ca

Politique de confidentialité | Copyrights